



Didier DUFOUR
Maire de Lezennes

Le devoir de mémoire pour promouvoir la paix

Le 11 novembre à 11 h, nous allons nous réunir pour rendre hommage aux combattants et aux victimes de la première Guerre Mondiale. Vous êtes conviés à cette cérémonie aux côtés des anciens combattants et de la municipalité. La communauté éducative avec les élèves de l'école Jules Ferry, leurs parents et leurs enseignantes, ainsi que l'Harmonie y participent activement et nous les en remercions.

Les commémorations sont davantage que des rituels ou des passages obligés. Elles permettent le recueillement collectif pour rendre hommage aux combattants, aux victimes civiles et militaires, pour entretenir la mémoire des événements douloureux des dernières guerres. Elles sont aussi des moments de partage pour promouvoir et cultiver la paix. Dans de nombreux pays, la paix n'est qu'un souvenir mais l'aspiration à la retrouver est toujours ardente pour les peuples qui sont le plus souvent privés de liberté d'expression et de libre arbitre. **Notre liberté est inaliénable mais nous devons la cultiver et la protéger** comme nous devons cultiver et protéger la paix qui ne peut pas seulement se définir par l'absence de conflit ou de guerre. Toute notre action éducative et citoyenne doit être mobilisée pour que tous les lezennois se retrouvent dans ce qui construit la paix : le respect, la tolérance et la solidarité.

Albert Camus disait « La paix est le seul combat qui vaille d'être mené ».

Notre action conjointe avec le comité de la mémoire est une contribution pour non seulement **perpétuer la mémoire mais conduire une action citoyenne mobilisatrice** auprès de toutes les générations. C'est ce que nous avons voulu avec l'édification du square de la mémoire. L'inauguration est fixée le 10 novembre à 19h Place de la République, nous vous y invitons également. Ce temps fort sera suivi de lectures musicales sur le thème de la paix en l'Eglise Saint Eloi.

Le chemin de la transition écologique

L'adaptation au changement climatique s'impose à nous. Il n'y a pas de fatalité qui conduise à penser que cela sera forcément au détriment de notre qualité de vie. Au contraire, des logements mieux isolés, des transports publics performants, de l'air et de l'eau de meilleure qualité sont les bases pour vivre mieux. Nous devons tous **nous engager positivement dans cette démarche de transformation** qui modifiera notre cadre de vie. Evidemment la crise énergétique et des matières premières nous forcent à agir plus vite. Malgré la contrainte, voyons cela comme une opportunité pour agir immédiatement.

Les services municipaux et les prestataires sont pleinement mobilisés pour réduire toutes nos consommations dans la durée. Nos investissements en cours et notamment l'équipement culturel à venir prennent pleinement en compte les objectifs de performance environnementale. Nous vous proposerons prochainement (dans le LIQ de décembre) un autre **temps de réflexion citoyenne pour formaliser un projet commun de développement durable**, comme nous l'avons fait le 6 octobre dernier.

La reconstruction de la rue Monnet

Le programme d'aménagement de la rue Monnet, conduit par la Métropole Européenne de Lille a été travaillé en lien avec les riverains, à partir d'objectifs ambitieux de réduction de la vitesse des véhicules, d'une meilleure organisation du stationnement, d'une **plus grande place à la mobilité douce et aux espaces végétalisés**, intégrant également un volet d'enfouissement des réseaux. Dans la continuité des aménagements en cours, côté Ronchin avec le nouvel équipement Métropolitain (archives, imprimerie, sourcéo), la phase de travaux ne devrait pouvoir être **engagée qu'à compter du Printemps 2023**, compte tenu des études d'enfouissement toujours en cours. En conséquence et compte tenu de l'absence d'aménagement et de sécurisation, la rue ne sera pas ouverte à la circulation vers Ronchin, dans l'attente de l'exécution des travaux.

Sobriété énergétique

La commune investit et agit pour réduire ses consommations.

Investissement dans des équipements de réduction de consommation



- Equipement de nos bâtiments municipaux en robinets à débit maîtrisé afin d'éviter le gâchis d'eau et de mousseurs pour une réduction du débit.
- Installation de minuteurs pour l'éclairage dans le complexe sportif Philippe Berthe.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du complexe sportif et production d'électricité réinjectée dans le réseau.
- Détection de fuites d'eau grâce à un logiciel qui alerte des consommations inhabituelles des bâtiments.

Changement des ampoules du parc d'éclairage public et baisse d'intensité



Depuis 2008, remplacement progressif des lanternes énergivores par lampe technologie LED. Plus de 50% de l'éclairage public du bourg sera équipé en LED d'ici janvier 2023.

- Diminution de l'intensité lumineuse de 50% entre 23 h et 05 h sur les axes traversants de la commune (Chanzy, Defaux, Gambetta, Paul Vaillant Couturier, Faidherbe) et sur la zone du Hellu.
- Mesures d'extinction nocturne :
 - Un mât sur deux au complexe sportif Philippe Berthe.
 - Les décorations lumineuses de fin d'année.
 - Les panneaux d'information lumineux.

La baisse des températures de chauffe et aménagements d'horaires



- Baisse de 1°C des bâtiments communaux (sauf écoles et crèches maintenues à 20°C en journée).
- La grande salle du complexe sportif est désormais chauffée à 14°C (baisse de 2°C 18°C pour les vestiaires et salles annexes en journée).
- Optimisation des horaires et lieux de réunions afin de réduire les plages de chauffe.

Poursuite de la réflexion sur :



- L'extinction nocturne de l'éclairage public.
- Le schéma directeur de l'aménagement lumière.



Faites vous accompagner pour faire des économies d'énergie

- Adrien Bouquet conseiller info-énergie :
 - ☎ Tél : 0687958014
 - ✉ eie.weppes@mres-asso.fr
- Guillaume Flament pour le photovoltaïque :
 - ☎ Tél : 0616372683
 - ✉ gflament@solaire-en-nord.fr

- Céline Bollaert pour le DECLICS eau/énergie
 - ☎ Tél : 0749636652
 - ✉ c.bollaert@mres-asso.fr
- Maison de l'Habitat Durable
 - ☎ Tél : 0359000359
 - ✉ maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr